



Wallonie

Le Conseil des Ministres

Séance du 25 juin 2026
ORDRE DU JOUR

- A1 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Etat des lieux des actions menées sur le territoire wallon face au risque d'inondations.**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 2993/A.D.-F.D.-P.Y.J.-Y.C.-J.G.-V.L.-C.N.-A-C.D.)
- A2 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Plan intersectoriel de crise.**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 2994/A.D.-F.D.-P.Y.J.-Y.C.-J.G.-V.L.-C.N.-A-C.D.)
- B3 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Avant-projet de décret relatif à l'intervention financière à la suite de dommages causés par une calamité naturelle ou agricole.
Avant-projet d'arrêté relatif à l'intervention financière à la suite de dommages causés par une calamité naturelle ou agricole.
Première lecture.**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 2995/A.D.-J.G.-A-C.D.)
- A4 **Gestion des inondations et calamités publiques.
État des lieux de la stratégie wallonne d'adaptation aux changements climatiques et de son plan d'action.**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 2996/A.D.-F.D.-P.Y.J.-Y.C.-J.G.-V.L.-C.N.-A-C.D.)

- B5 **Gestion des inondations et calamités publiques.**
Avant-projet de décret modifiant le décret du 22 février 2024 relatif à la sécurité d'exploitation des barrages-réservoirs.
Première lecture.
(GW XII/2026/25.06/Doc. 2997/F.D.)
- A6 **Gestion des inondations et calamités publiques.**
État des lieux des schémas stratégiques multidisciplinaires par bassin versant.
Suivi de la recommandation 135 de la Commission d'enquête parlementaire sur les inondations de juillet 2021.
(GW XII/2026/25.06/Doc. 2998/F.D.)
- A7 **Gestion des inondations et calamités publiques.**
Marché public de services relatif à l'entretien et le contrôle par jaugeages de sections de mesures hydrologiques de la Région wallonne (CSC n° MI-08.12.03-26-434).
Mode de passation du marché.
(GW XII/2026/25.06/Doc. 2999/F.D.)
- A8 **Gestion des inondations et calamités publiques.**
Acquisition de biens immobiliers et réalisation de travaux de démolition subséquents.
Modification de la la circulaire du 1er décembre 2022 déterminant la procédure et les modalités de mise en œuvre du droit de tirage portant sur l'acquisition de biens immobiliers et la réalisation de travaux de démolition subséquents à la suite des inondations de juillet 2021 et modification des arrêtés ministériels de subvention du 1er décembre 2022.
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3000/F.D.)
- A9 **Gestion des inondations et calamités publiques.**
Plan de relance de la Wallonie.
Axe 6 : favoriser la résilience sur les territoires sinistrés.
6.1 : reconstruire un cadre de vie de qualité, fonctionnel sain, attractif, durable - réparer les infrastructures publiques et reconstruction du bâti.
Programme 311 : voiries, tunnels, voies hydrauliques, bassins d'orage.
Octroi d'une subvention à la SOFICO dans le cadre des travaux de réhabilitation suite aux inondations.
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3001/A.D.-F.D.)

- A10 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Projet de contenu du rapport sur les incidences
environnementales portant sur les projets de
programmes d'actions sur les rivières par une approche
Intégrée et sectorisée (PARIS).**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3002/A-C.D.)
- A11 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Rapport intermédiaire d'avancement portant sur la mise
en œuvre des programmes d'actions sur les rivières par
une approche Intégrée et sectorisée (PARIS).**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3003/A-C.D.)
- A12 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Dispositif Rives « Du plateau à la vallée » - centraliser
l'information, outiller les communes, informer les
citoyens.**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3004/A-C.D.)
- A13 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Plan de Relance de la Wallonie
Axe 6 : soutenir la reconstruction et la résilience des
territoires sinistrés.
6.2: diminuer les risques par la prévention - sécuriser
les cours d'eau.
Programme 319 : berges.
État des lieux et calendrier des études et chantiers dans
chaque commune.**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3005/A.D.-A-C.D.)
- A14 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Plan de Relance de la Wallonie
Axe 6 : soutenir la reconstruction et la résilience des
territoires sinistrés.
6.2: diminuer les risques par la prévention - sécuriser
les cours d'eau.
Programme 319 : berges.
Subvention aux provinces - prolongation du délai et
modification de la liquidation de la subvention.**
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3006/A.D.-A-C.D.)
- A15 **Gestion des inondations et calamités publiques.
Plan de Relance de la Wallonie
Axe 6 : soutenir la reconstruction et la résilience des
territoires sinistrés.
6.2: diminuer les risques par la prévention - sécuriser
les cours d'eau.
Programme 319 : berges.**

Projet de convention de recherche "Modrec Living Lab".
(GW XII/2026/25.06/Doc. 3007/A.D.-A-C.D.)



Johanna Delaunoy
Secrétaire du Gouvernement